

LE SAVIEZ VOUS ?

COMMENT FAIRE ?

CONTACTEZ-NOUS :

- Pour obtenir & déposer un dossier d'indemnisation auprès de la CLAIMS
- Si vous êtes déjà titulaire d'une aide de la CLAIMS (ou autre), pour obtenir une aide au maintien à domicile



01 49 23 71 30



surv.shoah@casip-cojasor.fr



CASIP-COJASOR - SERVICE SURVIVANTS DE LA SHOAH
47, Boulevard de Belleville - 75011 Paris

CASIP-COJASOR
FONDATION 1809 

Nos partenaires

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah



ועידת התביעות
Claims Conference
Conference on Jewish Material
Claims Against Germany



Confiez-nous vos archives : vos souvenirs constituent les archives de demain

Le Mémorial collecte et conserve précieusement toutes les archives et photographies de famille pour l'histoire et la mémoire des victimes de la Shoah en France, en Europe et en Afrique du Nord (1880-1948). Permanence d'accueil, sans rendez-vous, tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h30, et sur rendez-vous les autres jours au 01 42 77 44 72, 17 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris

Si vous avez été **victime des persécutions allemandes** entre 1933 et 1945, vous avez peut-être droit à une aide de la **Claims Conférence** !

UNE RENTE OU UN VERSEMENT UNIQUE
DES AIDES À DOMICILE POUR VOUS PERMETTRE
DE CONTINUER À VIVRE CHEZ VOUS
(aide-ménagère, frais médicaux, centre de jour...)

Ces aides s'adressent à toute personne originaire d'Europe ou d'Afrique du Nord ayant subi des persécutions antisémites durant la Seconde Guerre mondiale :
déportés, enfants cachés, orphelins de la Shoah, personnes contraintes de porter l'étoile jaune ou visées par les rafles...

CASIP-COJASOR
FONDATION 1809 

Service pour les survivants de la Shoah et les ayants droit

LES CONDITIONS A REMPLIR

Vous avez habité **un pays sous domination** des Allemands et de leurs alliés (Europe et Afrique du Nord).

Vous avez été reconnu par la Claims Conference comme ayant été **victime de persécutions ou de restrictions de liberté** du fait des législations antisémites pendant la Seconde Guerre mondiale.

VOUS AVEZ PAR EXEMPLE :

été interné dans un camp de concentration, de travail ou un bataillon de travail forcé

vécu dans un ghetto ou en résidence forcée

vécu caché (enfant ou adulte) pendant quatre mois pendant la Seconde Guerre mondiale

vécu dans l'illégalité ou sous une fausse identité

fui devant la menace nazie

été contraint de porter l'étoile jaune

été exclu de l'école ou de l'administration

subi toute autre forme de persécution

Ne pas jeter sur la voie publique © Photos - DR - Freepix - Imprime en France par Byp Créations - RCS Paris B 402 118 723 - Conception Graphique - David Bjaï - leabja@gmail.com

LES AIDES FINANCIERES SOCIALES POSSIBLES

CASIP-COJASOR
FONDATION 1809 



Aide au maintien à domicile en complément des aides publiques



Livraison de repas



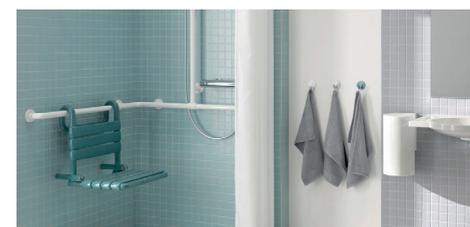
Contribution au financement d'une mutuelle



Aide pour des frais de santé
lunettes, appareils auditifs, soins dentaires, soins médicaux et paramédicaux



Accueil en centre de jour



Petits aménagements liés à la sécurisation du logement



Contribution à certains frais de transport



Aide d'urgence